



PRÉFET DU FINISTÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 12 octobre 2022

Le comité numérique départemental s'est réuni pour échanger sur l'état des lieux et les perspectives de la couverture numérique dans le Finistère

Pour assurer le suivi de l'ensemble des objectifs fixés en matière de déploiement et de modernisation des réseaux numériques et téléphoniques, le Préfet du Finistère, Philippe MAHE a présidé le 12 octobre 2022 la réunion du comité numérique départemental. Cette réunion, rassemblant les Maires, Présidents d'EPCI et les opérateurs de communications électroniques, s'appuie notamment sur l'équipe-projet départementale dédiée à la mise en œuvre du « New Deal Mobile ».

En matière de réseaux mobiles, au titre du « New Deal Mobile », depuis 2018, **39 sites prioritaires ont été identifiés par l'équipe-projet départementale dont 21 sites* 4G multi-opérateurs (Bouygues Télécom, Free, Orange et SFR) ont été mis en service à ce jour.**

Par ailleurs, une offre de 4G fixe est proposée dans les zones où les débits internet fixe ne sont pas satisfaisants et où aucune autre solution ne sera mobilisable à court terme. **Ainsi, 27 sites supplémentaires, dont la mise en service est attendue au plus tard pour fin 2023, ont été identifiés dans le département. À ce jour, 8 sites** 4G fixe ont déjà été mis en service.**

Lors de cette réunion, **4 nouveaux sites (Daoulas, Landerneau, La Forêt-Landerneau et Quéménéven) ont été validés pour rejoindre cette liste. Ces derniers apporteront une solution de couverture au plus près des axes stratégiques (RN165, D712 et axe ferroviaire) ce qui permettra une utilisation optimale des réseaux de communication sur ces différents axes. Un site interdépartemental mutualisé entre les communes d'Arzano et Plouay (56) sera également créé.**

Après la publication du décret arrêtant les sites à couvrir, les opérateurs de téléphonie mobile bénéficient d'un délai maximal de 24 mois pour déployer une solution de couverture sur ces territoires. S'agissant du déploiement de la fibre optique, les opérateurs ont développé leurs propres initiatives dans les territoires urbains. En dehors de ces territoires, le fibrage est porté par le syndicat mixte Mégalis Bretagne. **A date, 257 011 locaux sont raccordables à la fibre dans le Finistère (soit 42 % du nombre total de locaux à raccorder).** En complément, les technologies 4G fixe et satellite permettent de déployer du très haut débit sur tout le territoire national.

**Botmeur, Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner, Sizun, Trégarvan, Saint-Urbain, Hanvec, Irvillac, La Martyre, Le Tréhou, Pleyben, Brennilis, Pleyben, Cléden-Cap-Sizun, Collorec, Lannéanou, Poullan-sur-Mer, Saint-Goazec, Saint-Nic, Saint-Thois, Plougonvelin, Guilligomarc'h*

*** Coat-Méal, Plouider, Melgven, Tréflaouéan, Milizac-Guipronvel, Cléder, Goulien, Guissény*

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66
Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

1

42, boulevard Duplex
29320 QUIMPER Cedex